

Le Medef pour une santé au travail de proximité, efficace et performante

Publié le 8 juin 2020

La crise du Covid-19 vient de montrer combien la santé et la sécurité au travail des salariés étaient au cœur de la dynamique humaine des entreprises.

Par le dialogue social, au plus près du terrain, les chefs d'entreprises et les partenaires sociaux ont assuré la mise en place des protocoles de maintien d'activité pendant le confinement et de reprise depuis le déconfinement, en réaménageant les espaces et les organisations de travail, en mettant en œuvre les moyens de protection nécessaires en réponse aux instructions gouvernementales.

Dans ces conditions, la négociation interprofessionnelle sur la santé au travail, qui devait se tenir avant la crise du Covid, apparaît plus que jamais nécessaire. Elle s'ouvrira lundi 15 juin.

Le moment est venu de faire de la prévention des risques professionnels une réelle priorité, et de réorganiser la santé au travail en France.

Par ailleurs, la santé au travail doit être toujours plus proche des employeurs et des salariés, apporter un meilleur service rendu, accessible et simple, évalué et performant. C'est dans ce but qu'un processus de restructuration de l'organisation des services de santé au travail s'est ouvert.

Enfin, au service de ce développement de la prévention, le Medef reste déterminé à engager une réforme en profondeur de la gouvernance et du fonctionnement de la santé au travail, afin qu'elle soit plus efficace et mieux adaptée aux besoins des entreprises ; les partenaires sociaux sont en effet engagés dans cette gouvernance de longue date, au plus près du terrain.